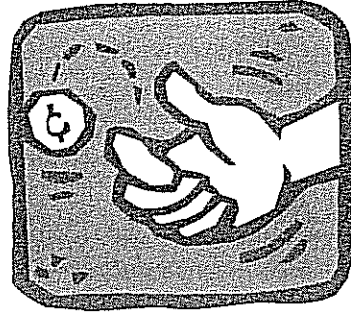




**Rapport de la Commission des Finances concernant
le préavis n° 68/2005**

**Demande d'un crédit d'investissement de
CHF 290'000. –pour l'achat d'un véhicule
Transporteur de type REFORM Muli T9 et de deux
saleuses.**



Composition Commission des Finances

Eric Loup	Président
Orlando Masiello	Membre, rapporteur
Pierre-André Duvanel	Membre
Jean-Jacques Guignard	Membre

Dates des réunions

21 novembre 2005
05 décembre 2005
06 décembre 2005

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

1. Préambule

Nous avons obtenu des explications complémentaires sur le préavis cité en titre par Monsieur Gilles Renaud, Municipal, que nous remercions.

2. Commentaires de la Commission

Si le transporteur AEBI TP 67 a techniquement tenu le coup pendant 17 ans, il a financièrement largement dépassé le temps d'amortissement prévu par les règles de comptabilité des communes vaudoises (10 ans). Son remplacement est donc totalement justifié, mais a tout de même suscité l'étonnement de notre commission quant à la période choisie pour ce remplacement, l'hiver se faisant sentir et les délais de livraison s'établissant à 3 mois.

3. Situation financière

Notre commission soutient la proposition de la Municipalité concernant le prélèvement sur le compte 9281.09 « fonds de réserve Renouvellement véhicules d'exploitation ».

Elle précise que c'est le solde de l'investissement, diminué de la reprise qui sera proposée par le fournisseur du présent véhicule, qui sera amorti sur une durée de 10 ans.

4. Amendements

La commission n'a pas d'amendement à formuler

5. Conclusions

La Commission des finances vous propose donc d'accepter le préavis 68/05 tel que présenté.

Cugy, le 06 décembre 2005

Eric Loup
Président

Orlando Masiello
Rapporteur

Pierre-André Duvanel

Jean-Jacques Guignard